

Les subsides

Le gouvernement refuse non seulement de réviser ses lois, mais encore de modifier celles qui défavorisent les femmes de façon flagrante. Prenons, par exemple, la loi sur les Indiens. Le gouvernement n'a pris aucune disposition en vue de modifier l'alinéa 12(1)b) de la loi sur les Indiens, qui a pourtant fait l'objet de critiques à l'échelle internationale. Un sous-comité spécial du comité permanent des Affaires indiennes et du Nord canadien en a même réclamé l'abrogation à l'automne 1982. Aucune représentante de l'Association des femmes autochtones du Canada n'a été invitée à la conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones qui doit avoir lieu ici, à Ottawa, les 15 et 16 mars, alors que les droits des femmes autochtones sont une des principales questions à l'ordre du jour.

• (1115)

Le gouvernement n'a pas encore modifié les articles de la loi sur l'assurance-chômage qui sont discriminatoires à l'endroit des femmes enceintes. La Commission canadienne des droits de la personne a signalé ces dispositions discriminatoires au gouvernement quand elle a essayé en vain de faire modifier la loi canadienne sur les droits de la personne au mois de décembre dernier. Elle n'y a pas réussi, monsieur le Président, parce que ces dispositions portaient atteinte aux groupes mêmes qui étaient censés en bénéficier. Le gouvernement a abordé la question de la discrimination contre les femmes enceintes, mais seulement dans les limites très restreintes de la loi sur les droits de la personne. Le fait que cette loi n'habilite pas les tribunaux à purger la loi sur l'assurance-chômage de ces dispositions discriminatoires est une lacune que le gouvernement n'a pas comblée.

Depuis trois ans, le gouvernement n'a même pas réexaminé ces lois-là et d'autres semblables, dont la loi de l'impôt sur le revenu, la loi électorale du Canada et beaucoup d'autres qui sont discriminatoires à l'endroit des femmes. Les tribunaux seront débordés si, d'ici à 1985, le gouvernement ne s'attaque pas résolument au problème, afin de présenter et de faire adopter la loi nécessaire pour confirmer l'égalité des droits de la femme. Il faudra peut-être des dizaines d'années aux tribunaux avant de trancher toutes les contestations. Le gouvernement pense peut-être que rien ne presse, mais je peux lui assurer que les femmes du Canada n'ont plus de temps à perdre.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Les femmes ne peuvent plus rester indifférentes devant l'inégalité juridique et encore moins devant l'inégalité économique.

[Français]

L'égalité et la garantie dans le domaine juridique sont des droits que les femmes doivent avoir, mais ceux-ci ne fournissent pas de pain et n'habillent pas les enfants. Ils n'apportent ni dignité ni confort durant la vieillesse. C'est pour ces raisons que les femmes se doivent aussi de parvenir à une égalité économique.

[Traduction]

Comme n'importe quel autre Canadien, la femme a le droit de se libérer de la pauvreté et du besoin, de vivre dans la dignité et dans le respect d'elle-même. Elle possède ces droits pour elle-même et pour ses enfants. Malheureusement, on continue de les lui nier.

Monsieur le Président, je vais attirer votre attention sur certaines données à l'appui de ce que j'avance. Les travailleuses canadiennes touchent actuellement des revenus de plus de la moitié inférieurs à ceux des travailleurs. La famille dont la femme est le seul soutien doit subsister avec seulement les deux cinquièmes du revenu de la famille à la charge d'un homme. Les deux tiers des personnes âgées au Canada qui vivent au-dessous du seuil officiel de la pauvreté sont des femmes—350,000 femmes qui vivent dans la pauvreté. Voilà les problèmes économiques avec lesquels les femmes sont aux prises actuellement, et rien ne changera tant que le gouvernement ne passera pas à l'action.

Il y a belle lurette que le gouvernement nous dit qu'il est conscient du sort pénible des femmes et qu'il s'en inquiète. Il fait des retours sur lui-même et se sent coupable au sujet des pensions, de la technologie de pointe, des programmes de formation et d'action sociale. Les ministères rédigent des rapports, des livres blancs et des livres verts sans nombre, mais quand vient le moment d'agir, ils ne font rien. Les études et les rapports sont relégués aux oubliettes et les femmes continuent à souffrir de discrimination.

• (1120)

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme a présenté, il y a deux semaines, un rapport intitulé «A Working Majority—What Women must do for Pay» qui fait la lumière sur la question. Les auteurs, Pat et Hugh Armstrong, se sont dits découragés par ce qu'ils ont découvert. A cet effet, je voudrais citer un passage de la page 216 du rapport:

Découragés par une économie qui confine toujours les femmes à des emplois de femmes à des salaires de femmes, malgré les lois condamnant des conditions différentes pour les hommes et les femmes;

Découragés par la nature et les conditions de leurs travaux rémunérés et non rémunérés qui ne laissent place à aucune autre possibilité, bien que les femmes aient envahi le marché du travail et que les travaux ménagers et la technologie aient subi des transformations radicales;

Découragés par les taux élevés de sous-emploi et de chômage chez les femmes, qui ne cesseront d'augmenter par suite de la révolution de la micro-électronique, même si les femmes sont maintenant plus instruites et qu'elles sont plus demandées depuis peu sur le marché du travail.

Les auteurs ont dit qu'ils étaient découragés et ils ont bien raison de l'être, monsieur le Président. D'après le passage que je viens de citer, les femmes ont peut-être perdu les plus belles possibilités qui leur sont offertes aujourd'hui. Dans le monde entier, l'industrie de la microélectronique fait des progrès fulgurants.

La vague de la micro plaquette déferle maintenant sur nous, mais cette révolution qui pourrait vraisemblablement permettre aux femmes d'accéder à l'égalité sur le marché du travail—c'est là une chance unique pour les femmes de percer—risque d'être catastrophique pour elles. De nombreux emplois seront perdus. Tous les gens de cette industrie avec qui je me suis entretenue m'ont dit qu'à court terme nombre d'emplois seront perdus, la plupart dans des catégories traditionnellement réservées aux femmes. Ainsi des centaines de milliers d'emplois, surtout dans le secteur tertiaire, dans les banques, l'assurance, les communications, au gouvernement, comme employées de bureau, caissières, standardistes et ainsi de suite, seront supprimés. Le gouvernement est au courant de cette situation par des rapports qu'il a commandés, comme «In the Chips» qui lui a été présenté l'année dernière, et «Employment Impacts of the New Technologies». Des rapports semblables ont été rédigés en